

RAPPORT DU RASSEMBLEMENT HIVERNAL

Vendredi le 19 février 2016 et dimanche le 21 février 2016

**Hôtel EVO
420, rue Sherbrooke Ouest**

ADOPTÉ LE 25 JANVIER 2017

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et prière d'ouverture
2. Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers et Barbara Diabo, danseuse de cerceaux
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour, adoption du rapport du rassemblement du 29 octobre 2015
4. Mises à jour du Comité directeur du RÉSEAU : États financiers 2014-2015; Budget 2015-2016
5. ÉLECTION (coprésidence) – Mises en candidatures

PAUSE

6. ÉLECTION : résultats
7. Profil de la main-d'œuvre en milieu urbain, région de Montréal - par le Centre de service urbain de Montréal – CDRHPNQ
8. Présentation des réalisations des comités de travail du RÉSEAU
9. Activité énergisante avec Barbara Diabo
10. *À la croisée des chemins – Intégrer les Appels à l'action de la CVR (1^{re} partie)*

PAUSE

11. *À la croisée des chemins – Intégrer les Appels à l'action de la CVR (2^e partie)*
12. Annonces communautaires
13. Prière de clôture

1. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE

Dolorès André déclare l'ouverture du rassemblement hivernal à 9 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux participant(e)s et indique qu'elle agira comme présidente d'assemblée en collaboration avec Pascale Annoual, car la coprésidente Nakuset ne peut être présente aujourd'hui.

1. CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS ET BARBARA DIABO, DANSEUSE DE CERCEAUX

Dolorès invite l'aîné Norman Achneepineskum à ouvrir l'assemblée avec un chant qu'il a composé en souvenir des femmes autochtones assassinées ou disparues, accompagné des membres du Groupe de tambours Buffalo Hat Singers.

Il prononce ensuite la prière d'ouverture, qu'il précède d'un témoignage sur son expérience et sa philosophie de vie.

Il est suivi par Barbara Diabo qui exécute la danse des cerceaux.

Pour conclure, Justin Charland accomplit une cérémonie de purification avec quatre herbes. Il demeure disponible au cours de la journée pour les personnes qui souhaiteraient être purifiées.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ADOPTION DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT DU 29 OCTOBRE 2015

Pascale invite les participant(e)s à prendre connaissance de l'ordre du jour et du rapport du rassemblement du 29 octobre 2015 et à proposer leur adoption.

Il est proposé par Garry Carbonnell et appuyé par Geneviève Collard : D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ. Adopté.
--

Garry demande sur quelle base les comités sont constitués, s'il y a des critères d'adhésion. Pascale explique que les personnes adhèrent au comité de leur choix sans avoir à apporter de justification.

Pour ce qui est du rapport du rassemblement automnal, Geneviève Collard apporte la correction suivante à la page 3 : ramener sa présentation avant la section portant sur l'exposé de M. Maracle.

Certains participants indiquent que la liste des présences est absente de la version anglaise. On s'assurera de l'y ajouter. Par ailleurs, on constate qu'il y a deux versions différentes en français, dont l'une ne comprend pas non plus la liste des présences. On invite les personnes qui auraient cette dernière à s'adresser à Geneviève Beaudet qui leur remettra la bonne version.

Il est proposé par Robert Paquette et appuyé par Geneviève Collard : D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT DU 29 OCTOBRE 2015, AVEC CORRECTION ET AJOUT DE LA LISTE DES PRÉSENCES. Adopté.

Barbara est invitée à animer une activité énergisante suivie d'un premier tirage.

4. MISES À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU : ÉTATS FINANCIERS 2014-2015; BUDGET 2015-2016

Dolorès invite Nahka Bertrand, représentante du comité jeunesse à présenter les états financiers pour l'exercice 2014-2015 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015-2016. Normalement, c'est la trésorière, Odile Joannette, qui aurait fait cette présentation, mais elle est présentement en absence prolongée.

Nahka résume les états financiers de l'exercice 2014-2015, qui clôture sur un surplus de 18 593 \$. Ce dernier s'explique par l'ajout de 30 000 \$ par la CDRHPNQ, un montant qui n'était pas prévu dans le budget initial. Celui-ci a été attribué aux comités de travail pour leur permettre d'aller de l'avant avec leurs projets. Par ailleurs, le Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) a décidé de soustraire 5 000 \$ de la subvention de 45 000 \$ qu'il avait accordée au départ à cause du surplus réalisé, si bien que le surplus véritable s'établit à 13 593 \$ au 31 mars 2015. Ce dernier sera transféré au budget 2015-2016.

Une partie de ce surplus, soit 10 145 \$, a servi à acquérir des outils promotionnels; cette dépense apparaîtra dans les états financiers 2015-2016.

Questions

Garry demande si le RÉSEAU peut conserver ses surplus, ou bien si ceux-ci doivent être retournés aux bailleurs.

La représentante d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), Catherine Langlais, explique que le type de financement fourni par AADNC s'arrête au terme de l'exercice financier, alors que celui qui est accordé par le SAA peut être transféré à l'année suivante. Mais si le surplus correspond à une dépense salariale, alors les fonds accordés par AADNC peuvent être reportés à l'exercice suivant.

<p>Il est proposé par Garry Carbonnell et appuyé par Vicky Boldo : D'ADOPTER LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2014-2015. Adopté.</p>
--

En complément d'information, Nahka annonce que le RÉSEAU connaît des moments difficiles dus à l'absence de la trésorière. En outre, il a reçu, le 18 janvier 2016, une lettre de l'organisation fiduciaire, la Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ), l'informant de sa décision de ne pas renouveler le financement au-delà du 31 mars 2016 et de cesser d'agir comme fiduciaire. La CDRHPNQ considère avoir apporté un soutien utile au démarrage du RÉSEAU et continuera à l'appuyer par la collaboration de son Centre de service urbain de Montréal et de sa coordonnatrice, Dolorès André, qui siège au Cercle Éducation et Emploi.

La représentante de la Ville de Montréal, Carole Chouinard, précise qu'il est impérieux pour le RÉSEAU de trouver un nouveau fiduciaire d'ici le 31 mars 2016. C'est en effet l'organisme fiduciaire qui peut faire les demandes de financement, être le dépositaire des fonds, assurer la gestion financière, préparer le rapport financier et le faire approuver par le Comité directeur. Une autre possibilité consisterait à incorporer le RÉSEAU, mais cela exige une réflexion de la

part des membres du RÉSEAU. Dans tous les cas, il est impossible d'appliquer cette solution d'ici le 31 mars 2016.

Dolorès insiste à son tour sur l'urgence de la situation et elle lance un appel aux organismes membres du RÉSEAU de réfléchir à la possibilité de devenir fiduciaire ou bien de suggérer des organismes qui pourraient le devenir.

Nahka enchaîne avec la présentation du budget pour l'exercice 2015-2016 et précise que l'exercice est déjà complété à 75 %. Elle en profite pour présenter une mise à jour des revenus et dépenses au troisième trimestre, soit au 31 décembre 2015.

Dolorès André mentionne que le RÉSEAU a rencontré beaucoup de défis cette année à cause du roulement de personnel dû au congé de maternité de la coordonnatrice, Ramelia Chamichian et au congé médical de la trésorière.

Une participante fait remarquer que les prévisions budgétaires n'ont pas été adoptées si l'on se fie au rapport du rassemblement automnal. Il faut donc procéder à leur adoption.

Il est proposé par Catherine Langlais et appuyé par Garry Carbonnell : D'ADOPTER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2015-2016. Adopté.

5. ÉLECTION (COPRÉSIDENTE) – MISES EN CANDIDATURES

Dolorès rappelle qu'il faut procéder à des élections pour pourvoir le poste de co-présidente occupé par Odile Joannette dont le mandat est terminé. Le mandat est de deux ans. Elle invite les membres à nommer un(e) président(e) et un(e) secrétaire d'élection.

Il est proposé par Carole Chouinard et appuyé par Nahka Bertrand : DE NOMMER SWANEIGE BERTRAND COMME PRÉSIDENTE D'ÉLECTION. Adopté.
--

Il est proposé par Vicky Boldo et appuyé par Garry Carbonnell : DE NOMMER GENEVIÈVE BEAUDET COMME SECRÉTAIRE D'ÉLECTION. Adopté.

Geneviève rappelle le rôle de la coprésidence en vertu des règlements généraux.

La présidente d'élection ouvre les mises en candidatures.

Vicky Boldo : proposée par Garry Carbonnell et appuyé par Dolorès André.
Dolorès André : proposée par Garry Carbonnell et appuyé par Carole Chouinard.

La présidente d'élection demande aux personnes proposées si elles acceptent leur mise en candidature. Dolorès André décline. Vicky Boldo accepte.

6. ÉLECTION : RÉSULTATS

Vicky Boldo étant la seule candidate en lice, elle est élue par acclamation.

7. PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN MILIEU URBAIN, RÉGION DE MONTRÉAL

Dolorès invite Geneviève Collard, chargée de projet au Centre de service urbain de Montréal, à présenter le profil de main-d'œuvre en milieu urbain. Condition féminine Canada a fourni du financement pour la réalisation du profil, ce qui permettra de dresser un profil différencié selon les genres. Trois autres centres urbains ont également reçu du soutien pour réaliser leur propre profil : Québec, Sept-Îles et Val-d'Or. D'autres partenaires financiers ont contribué au projet, tels que la CDRHPNQ, Femmes autochtones du Québec et Initiative des partenariats stratégiques pour le Développement économique des Autochtones d'AADNC.

La réalisation se déroulera de janvier à mai 2016 et pourra compter sur sept commis à la collecte de données. Le projet consiste en un recensement des besoins de la communauté en matière d'emploi et de formation dans le but de pouvoir y adapter le mieux possible les services qui lui sont offerts. À plus long terme, il permettra de développer de nouveaux programmes faisant appel à des collaborations de plus grande envergure. Invitation est faite à tous les membres des communautés autochtones, y compris inuit et métisses, d'y participer.

Geneviève Collard invite les commis à venir se présenter. Il s'agit de : Myriam Thirnish, Jennifer Jerome, Swaneige Bertrand, Joann Cote, Jeannette Gabriel, Chantel Henderson et Manon Tremblay.

8. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DES COMITÉS DE TRAVAIL DU RÉSEAU

❖ Comité de travail Santé

Pascale présente le bilan du comité de travail Santé

Le sous-comité sur la sécurité culturelle se consacre à la conception d'ateliers de formation et de manuels en vue de développer les compétences en matière culturelle à l'intention des professionnels et des intervenants dans le domaine de la santé à Montréal. Un exposé a d'ailleurs été présenté la semaine dernière à l'Association canadienne pour la santé mentale, ce qui a également été une source d'autofinancement, car des honoraires ont été versés au sous-comité. Les vingt-cinq participant(e)s qui ont assisté à la présentation souhaitent connaître les particularités dont il faut tenir compte pour intervenir auprès de la population autochtone.

Le sous-comité sur la tente de sudation est à la recherche de financement afin d'engager un coordonnateur à temps plein chargé d'organiser des activités, telles que des cérémonies, car la tente est sous-utilisée. Il n'y a que trois tentes de sudation en activité au Canada, les deux autres étant à Winnipeg et à Toronto.

Le sous-comité sur le centre de santé holistique a pour objectif de créer à Montréal un centre similaire aux centres Anishnabe de Toronto et Wabano d'Ottawa. Le centre de Montréal serait inclusif et accueillerait sous un même toit une variété de clientèles, francophones et

anglophones, Premières Nations, Métisses et Inuit, contrairement à ce qui se fait dans les autres villes où chaque communauté dispose d'un centre distinct. Le défi ici encore est le financement.

C'est pourquoi un sous-comité a aussi été mis sur pied en vue d'incorporer le centre, ce qui a été réalisé il y a deux mois. Et l'assemblée de fondation aura lieu aujourd'hui même.

❖ **Comité de travail Arts•Culture**

Marie-Josée Parent rapporte que le comité s'est principalement consacré à deux dossiers. En premier lieu, il a revu son mode de fonctionnement, car ses membres sont tous très engagés dans leurs organisations respectives, et le milieu culturel dispose de peu de ressources. Même si plusieurs personnes voulaient s'impliquer, la structure du comité faisait en sorte que qu'il leur était difficile de participer aux réunions. Ce qui a été retenu, c'est de travailler en plus petites équipes, sans nécessairement créer des sous-comités, et de commencer à développer un programme de sensibilisation aux réalités culturelles autochtones à l'intention des écoles, en procédant une école à la fois. On fera appel à des artistes de différentes disciplines, traditionnelles ou contemporaines. L'objectif est de faire intégrer ce programme dans le curriculum des écoles primaires. Le comité a déjà des liens avec une école-pilote, et on constate un très grand intérêt de sa part de même que de la part des artistes.

Le second dossier porte naturellement sur DestiNations, le projet d'ambassade culturelle autochtone, de lieu de création et de production. Le projet a reçu l'appui des Chefs de l'APNQL qui ont voté une résolution unanime de soutien et ont en outre désigné le Chef régional, qui est déjà le président de DestiNations, pour accompagner le projet dans ses représentations politiques. Un plan d'affaires est en préparation conjointement avec Tourisme autochtone qui s'occupe du volet touristique, ce qui permet au comité de se concentrer sur la production artistique et culturelle. Tourisme autochtone a réuni le financement nécessaire à l'élaboration du plan d'affaires, conditionnellement à ce que ce dernier démontre que l'apport touristique permettra de dégager davantage de revenus tout en maintenant la gratuité pour les communautés autochtones, ce qui est une priorité pour DestiNations. Jusqu'ici, les résultats sont positifs. Il s'agit de la dernière étape avant de finaliser les ententes de financement.

❖ **Cercle de l'éducation et de l'employabilité**

En tant que co-représentante du Cercle, Dolorès en rappelle la mission qui consiste à assurer que les Autochtones en milieu urbain aient accès aux programmes et aux services en matière d'emploi, d'éducation et de formation. Pour ce faire, des activités de réseautage et des outils sont mis à la disposition des communautés autochtones.

Cette année, le Cercle a reçu du financement pour l'organisation du Salon emploi autochtone, notamment de la part de Femmes autochtones du Québec, de la CDRHPNQ et du RÉSEAU. Les exposants au Salon doivent aussi acquitter des frais d'inscription. Au cours des ans, on a réussi à dégager des fonds autonomes, ce qui permet de développer des outils, d'organiser des événements et d'embaucher du personnel d'appoint.

Dolorès invite Mikayla Cartwright, agente de projet pour le Salon MAMU, et Louise Legault, membre du comité, à présenter les réalisations du Cercle.

Mikayla précise qu'il s'agit cette année de la sixième édition du Salon MAMU. Une nouvelle édition du Guide de référence a été lancée en janvier, avec 650 exemplaires en français et 850 en anglais.

Parmi les réalisations du Cercle cette année, il faut souligner le projet d'insertion socioprofessionnelle Pakatan piloté par le Centre de service urbain de Montréal. Deux cohortes de vingt participant(e)s chacune ont franchi la première étape. Elles sont maintenant engagées dans l'intégration de leurs apprentissages. La CDRHPNQ soutient Pakatan en tant que projet prioritaire pour la communauté autochtone de Montréal. Celui-ci a démarré le 8 août 2015 avec pour objectif de permettre aux jeunes Autochtones d'acquérir les habiletés essentielles sur le plan de la compréhension du marché du travail, des technologies de l'information et des communications ainsi que des connaissances linguistiques, et ce, afin d'améliorer leur profil personnel et professionnel. Avant de démarrer une nouvelle cohorte, on doit procéder à une révision du programme.

Le Cercle a également lancé un groupe Facebook afin de promouvoir ses activités, mais aussi de recruter de nouveaux membres. Il a récemment accueilli deux nouveaux membres, l'un provenant de la Commission scolaire Lester B. Pearson et l'autre de la Commission scolaire crie. La campagne de recrutement se poursuit.

Enfin, le Salon MAMU va avoir lieu le 16 mars 2016 au collège Dawson. Des espaces sont toujours disponibles pour les exposants. Un appel est lancé aux personnes qui souhaiteraient y collaborer comme bénévoles.

Louise enchaîne pour présenter les activités du Centre de soutien pour étudiants autochtones du collège John Abbott, dont elle est responsable. Elle est engagée dans le Cercle depuis ses débuts et a pu voir l'évolution des activités. Le Centre de soutien réunit des enseignants et des professionnels qui souhaitent étudier les recommandations de la Commission vérité et réconciliation et voir comment elles peuvent être intégrées dans la pédagogie au Collège.

Dolorès nomme les organismes qui font partie du Cercle. Elle précise que le Cercle a regroupé toutes les associations étudiantes autochtones de Montréal afin de pouvoir mettre en commun leurs idées et leurs projets, car les organismes partagent les mêmes clientèles. Et au cours des sept dernières années, cela a permis à la majorité des associations étudiantes autochtones dans les universités d'échanger sur leurs meilleures pratiques, mais aussi de développer des programmes autochtones, même si ce travail n'est pas toujours visible.

❖ **Comité de travail Jeunesse**

Nahka indique qu'elle coordonne le comité jeunesse qui travaille essentiellement sur la carte interactive. Elle se charge de l'entrée de données et de la traduction. Elle travaille aussi à l'établissement de partenariats avec d'autres organisations et avec des artistes dans le but de développer la carte interactive. Et elle s'occupe du recrutement.

L'année dernière, le comité s'est donné pour mandat de créer la carte du RÉSEAU, ce qui a coûté cher. Cette année, avec les fonds disponibles grâce au RÉSEAU, on a plutôt misé sur la coordination. C'est ainsi qu'elle a été engagée et elle constate qu'il y a beaucoup de travail à accomplir. Toutefois, du fait que le financement a été confirmé en août, elle doit travailler 40

heures / semaine, alors qu'il était initialement prévu qu'elle travaille 15 heures, afin de ne pas afficher de surplus budgétaires.

Par ailleurs, le comité travaille avec Cam Cheema de la Fondation Blue Dot - David Suzuki sur les enjeux de l'environnement.

❖ **Comité de travail Communications**

Stéphanie Chiasson, représentante de ce comité a présenté sa démission. C'est Vicky Boldo qui est la nouvelle représentante.

9. ACTIVITÉ ÉNERGISANTE AVEC BARBARA DIABO

Barbara anime une activité énergisante en ouverture de l'après-midi.

10. À LA CROISÉE DES CHEMINS – INTÉGRER LES APPELS À L'ACTION DE LA CVR (1^{RE} PARTIE)

Pascale Vincent Dumoulin et Jessica Barudin, de l'organisme Cedar and Gold, à animer l'activité intitulée « À la croisée des chemins ».

Cedar and Gold est une organisation familiale qui offre des programmes en santé et bien-être à l'intention des individus et des communautés autochtones de même que des alliés allochtones, tels que les professionnels intervenant auprès des Autochtones. À cette fin, elle organise des ateliers, des activités de formation ainsi que des retraites. Depuis deux ans, elle est en lien avec la communauté urbaine de Montréal. Elle intervient aussi jusqu'en Ontario et en Colombie britannique. Elle a pour objectif d'inciter les Autochtones à revenir à leurs pratiques traditionnelles et aux valeurs et aux enseignements cérémoniels.

Jessica rappelle le contexte de la Commission de vérité et réconciliation qui a conduit à des excuses officielles de la part du Premier ministre Harper à l'endroit des survivant(e)s des pensionnats, ce qui a représenté pour ces derniers un tournant historique majeur. Toutefois, l'épisode des pensionnats, qui s'est étendu sur plus de 100 ans, n'est pas le seul facteur à influencer sur la réalité vécue par les Autochtones. On peut mentionner le placement d'enfants en famille d'accueil ou le niveau d'incarcération de femmes et d'hommes autochtones qui est 33 fois plus élevé que pour les allochtones. Ces processus d'assimilation ont encore cours au Canada, et nous devons les combattre.

La Commission a suscité une grande énergie. Cedar and Gold souhaite utiliser cette énergie pour amener différents groupes stratégiques déjà en place à la transformer en actions.

Les commissaires ont délibérément choisi de formuler leurs 94 recommandations sous la forme d'appels à l'action. Il ne s'agit plus d'attendre que les politiques changent, mais de passer à l'action pour provoquer leur changement et les amener à répondre véritablement aux besoins des Autochtones.

L'activité proposée consiste en un échange autour des appels à l'action de la Commission afin de déterminer comment ceux-ci peuvent s'intégrer aux priorités d'action retenues par le RÉSEAU. Des membres des différents comités ont sélectionné des appels à l'action qui correspondent aux priorités transversales comprises dans le plan stratégique.

Les participant(e)s sont invité(e)s à se répartir en cinq groupes. Une priorité transversale est attribuée à chacun. La discussion n'a pas pour but d'ajouter de nouvelles priorités, mais plutôt d'analyser comment les appels à l'action de la Commission peuvent se concrétiser dans les priorités transversales existantes par des activités et des services. Elle pourrait aussi faire ressortir les obstacles à leur mise en œuvre et les préoccupations qu'elles soulèvent, mais aussi les façons de les bonifier en pensant aux besoins des générations futures dans un esprit de stratégie à long terme.

11. À LA CROISÉE DES CHEMINS – INTÉGRER LES APPELS À L'ACTION DE LA CVR (2^e PARTIE)

Les groupes de travail présentent le compte rendu de leurs discussions.

▪ Partenariats - appels à l'action 31, 36 et 57

Garry fait part des principaux éléments de discussion sur les partenariats. En premier lieu, le groupe s'est attardé à définir ce qu'on entend par « partenariats ». Ce qu'il a retenu, mais qui n'est pas exhaustif, c'est que les partenariats reposent sur des valeurs et des lignes de conduite découlant de principes communs sous-jacents aux orientations à donner au travail à réaliser ensemble. Et ces valeurs doivent comprendre le respect et une volonté de s'ajuster à la diversité culturelle. Lorsqu'on élabore un projet, il faut savoir faire preuve d'humilité, de reconnaissance et d'honnêteté. Dans tous les cas, les clients doivent toujours être au premier plan de nos préoccupations. Malheureusement, on pense souvent davantage aux budgets, car comment pouvons-nous aider nos clients si nous n'avons aucun financement? Il faut donc faire preuve de créativité afin de donner la priorité aux clients.

Pour ce qui est des actions à entreprendre en lien avec l'appel à l'action 31, on retient :

- la sensibilisation;
- le partage;
- la conscience;
- la définition conjointe d'objectifs;
- l'élaboration d'un plan d'action (dans un cas particulier, les partenaires privilégiés sont Service Canada et des leaders inuit);
- l'identification d'une organisation autochtone qui peut offrir de l'assistance aux personnes qui sortent de prison pour les aider à trouver les ressources appropriées pour ce qui est de l'alimentation, des soins de santé, du transport et de tous les services de base; et une attention particulière doit être apportée aux Inuit, qui représentent une communauté clairement distincte des autres.

À la question de savoir si le groupe suggère une action particulière en lien avec la recommandation 31, en vue d'améliorer les partenariats, M. Carbonnell répond qu'il importe qu'une seule organisation, et non pas deux ou trois, fasse le travail. Il faut éviter le dédoublement. Mais le groupe n'a pas de recommandation d'actions à présenter, car il considère qu'il faut d'abord réfléchir à un plan, en décidant ce qu'il souhaite faire et en repérant les organisations actives sur le terrain. Il faut aussi pouvoir s'entendre sur un protocole (*memorandum of understanding*) qui précise les objectifs à atteindre et les responsabilités respectives des partenaires. Mais la période de 20 minutes à sa disposition a tout juste suffi à aborder le sujet en surface. De fait, pour aller plus en profondeur, il faudrait prévoir des sessions de deux ou trois heures.

Dolorès ajoute que, au sein même du RÉSEAU, on compte 800 membres, avec différents partenaires à différents niveaux. Cela étant, on ne se connaît pas beaucoup. Elle constate que, simplement à la table de discussion, les organismes présents pourraient déjà faire des actions ensemble. Donc, une recommandation concrète qui pourrait être faite au RÉSEAU, ce serait de tenir des sessions de travail permettant aux organismes de se connaître. On a évoqué des *partnerships dating*, du réseautage (*speednetworking*) entre nous et des actions concrètes communes. On pourrait également partager la liste des membres, soit les noms des personnes, les organisations pour lesquelles elles travaillent et leur numéro de téléphone pour permettre de communiquer entre nous. Il s'agit là d'une action concrète qui pourrait se réaliser facilement.

Parmi les idées partagées dans le groupe, on relève en outre :

- développer des normes communes ;
- faire le relevé des outils existants;
- repérer les organisations qui offrent de la formation et font de la sensibilisation;
- faire des rencontres avec les commissions scolaires et obtenir qu'elles distribuent notre matériel, par exemple par des feuillets de sensibilisation;
- encourager les clients que nous rencontrons en première ligne à faire partie des solutions globales tout en assumant la responsabilité de leurs propres actions.

▪ **Éducation et employabilité – appels à l'action 7, 8 et 63**

Mikayla explique que le groupe a commencé par échanger sur ce que fait déjà le cercle sur l'éducation et l'employabilité.

Il a pris connaissance des appels à l'action proposés pour repérer les oublis et les lacunes afin d'en tirer des pistes d'action, certaines plus globales, mais d'autres plus concrètes et réalisables à court terme.

Lacunes	Solutions
Appel à l'action 7	
<p>Manque de motivation pour aller à l'école Absence de représentation autochtone chez les enseignants et les figures d'autorité Besoin de valorisation de l'éducation et de modèles Tendance à stigmatiser les personnes qui ne veulent pas aller à l'école comprise dans son sens colonial Obstacles systémiques à la réussite</p>	<p>Dans un sens large, amener les commissions scolaires à s'adapter Pouvoir décoloniser l'éducation (façons d'enseigner, capacité de déterminer ce qu'on souhaite atteindre par l'éducation, valorisation des connaissances traditionnelles) Sensibiliser des prestataires de services aux différences culturelles Proposer des modèles à partir de personnes autochtones qui ont des réalisations à leur compte et établir une base de données de ces modèles MAMU : présenter les possibilités qui s'offrent aux jeunes Autochtones</p>
Appel à l'action 8	
<p>Absence d'intégration pour les jeunes qui quittent la réserve pour aller étudier « en ville » Enjeux intergénérationnels : les parents ne transmettent pas le désir d'avoir une bonne éducation ou de réussir dans le marché du travail</p>	<p>Améliorer les normes dans le réseau d'éducation dans les communautés afin de combler les écarts avec le réseau hors réserve Standardiser la qualité des écoles et des programmes d'enseignement dans les réserves Augmenter le budget afin de pouvoir embaucher davantage d'enseignants autochtones et d'offrir un salaire égal en réserve et hors réserve</p>
Appel à l'action 63	
<p>Accès aux ressources : il existe encore du rattrapage à faire en termes de diplomation pour la génération actuelle afin d'obtenir les qualifications pour enseigner dans les écoles secondaires et postsecondaires Nécessité d'avoir de la discipline</p>	<p>Intégrer dès la maternelle l'enseignement sur l'histoire des peuples autochtones : un exemple est celui du Jardin des Premières Nations au Jardin botanique qui reçoit des groupes scolaires qui ont alors l'occasion de recevoir de l'information que leurs enseignants ne sont pas nécessairement en mesure de leur fournir</p>

Les appels à l'action sont de nature générale et consistent habituellement à s'adresser au gouvernement pour qu'il adopte différentes politiques. La question ici est de savoir comment

nous pouvons les traduire dans les actions menées par nos comités. Pouvons-nous concevoir nos propres programmes pour sortir du colonialisme et soutenir les enseignants?

Il a été difficile pour le groupe de discussion d'en arriver à des solutions concrètes applicables à court terme. Mais l'une des idées qui a émergé est de créer un guide à l'intention des enseignants de Montréal et des membres de la communauté fournissant des références pour tenir compte de la réalité autochtone. Et le cercle sur l'éducation et l'employabilité pourrait y contribuer.

Une participante demande si le groupe de discussion a évoqué la possibilité de proposer un changement de paradigme en éducation de façon à intégrer des modèles autochtones, et ce, non seulement à l'intention des Autochtones, mais également des Européens qui occupent le territoire. On fait référence à Philip Dearing qui fait un doctorat à l'université Concordia et qui met de l'avant un tel changement de paradigme, y compris dans la méthodologie. Il a notamment étudié l'*Indian School* de Kahnawake.

Le groupe de discussion ne s'est pas vraiment penché sur différents modèles d'enseignement. Mais il a partagé un questionnement sur les moyens de décoloniser le système d'éducation.

▪ **Santé – appels à l'action 21, 22 et 23**

Pascale rapporte que le groupe de discussion a retenu des actions concrètes :

- Il y a déjà du travail qui a été fait, notamment avec la proposition d'ouvrir un centre de santé. L'appel à l'action 21 supposerait que l'on cite les appels à l'action dans les lettres que nous avons rédigées et que l'on doit envoyer aux différents paliers fédéral, provincial et municipal. Ces lettres sont très spécifiques, car elles demandent un centre de santé, comme c'est le cas dans l'appel à l'action 21.
- Les appels à l'action 21 et 22 se chevauchent. Dans notre proposition d'un centre de santé, l'on demande qu'il offre des approches traditionnelles autochtones, c'est-à-dire l'application des savoirs autochtones dans le domaine de la santé. Nous avons déjà adressé cette demande aux gouvernements, mais on nous a répondu qu'elle était trop spécifique sur le plan culturel et qu'elle ne serait pas acceptée. Il s'agit donc ici de la présenter de nouveau en la légitimant par l'appel à l'action 22.
- On pourrait en outre proposer, même si cela ne nous plaît pas particulièrement -- car cela suppose souvent un financement d'un an seulement -- de faire un projet-pilote à Montréal qui pourrait servir de modèle pouvant reproduit dans les régions, ce que proposent les appels à l'action 21, 22 et 23.
- Pour ce qui est de travailler en partenariat, nous convoquerions une rencontre avec le cercle de l'éducation et de l'employabilité qui a déjà fait beaucoup de travail en matière d'éducation. Les appels à l'action font aussi référence à l'importance de l'éducation à la santé. Nous pourrions ainsi établir conjointement une liste de ressources en santé, ce qui deviendra l'action suivante, portant sur le maintien de liaisons.

- Il s'agit d'assurer une liaison continue pour maintenir des collaborations avec les milieux universitaires, collégiaux et même secondaires pour voir où l'on forme des étudiant(e)s autochtones susceptibles de choisir des carrières en santé et où l'on forme aussi les étudiants non autochtones dans tous les domaines de la santé. On ferait ainsi d'une pierre deux coups.
 - Toujours dans le thème des partenariats, on pourrait se joindre à ces centres qui vont dans les communautés pour recruter des personnes susceptibles ici encore d'être intéressées par des carrières dans le domaine de la santé. C'est ce que fait déjà le Dr Stanley Vollant dans les écoles primaires.
 - On pourrait appliquer ce même modèle auprès des enfants autochtones de Montréal.
- **Services sociaux – appels à l'action 1, 3 et 12**

Vicky indique que le groupe de discussion a trouvé l'exercice ardu. Lorsque l'on pense aux services sociaux, c'est l'itinérance qui vient d'abord à l'esprit. On a alors réfléchi au besoin de fournir des lieux sécuritaires prenant également en compte la réalité culturelle. Les forces policières sont préoccupées par le fait qu'il n'y a nulle part où aller pour les Autochtones entre 15h et 20h, et c'est souvent durant cette période qu'elles sont le plus appelées à intervenir. C'est pourquoi on devrait avoir davantage d'espaces de visibilité, comme le square Cabot ou des endroits pour prendre un café. On croit que certains quartiers, tels que Verdun, le carré St-Louis, le parc Angrignon ou le parc Lafontaine devraient être ciblés, car ce sont les lieux que fréquentent les Autochtones. Il devrait y avoir davantage d'intervenants de terrain sensibles aux enjeux de sécurité culturelle.

Pour ce groupe de discussion, les enjeux sont interreliés. Mais pour revenir aux services sociaux proprement dits, ici encore tout comme en éducation se pose la question de la décolonisation. Comment pouvons-nous « décoloniser », car au bout du compte nous sommes tous colonisés. Nous ne vivons plus comme nos ancêtres. Nous sommes appelés à créer quelque chose qui correspond à notre époque. La réconciliation nous offre des opportunités en ce sens.

Par exemple, Vicky a justement fait des tournées dans les universités et les collèges pour parler aux étudiants qui partagent son parcours de guérison. Ce n'est pas un sujet qui est abordé dans les manuels scolaires. Mais ces connaissances et ces expériences représentent une richesse qui devrait être nettement plus présente dans le milieu de l'éducation, y compris au niveau des garderies.

Il s'agit donc ici d'une action à entreprendre. On devrait pouvoir dresser une liste de personnes ressources pouvant agir comme facilitateurs et gardiens des savoirs traditionnels qui pourraient intervenir dans les institutions d'enseignement.

Des précédents existent, par exemple l'entente entre le centre Batshaw et le Refuge pour femmes autochtones, mais il y a lieu de les multiplier. Cela étant, des frustrations subsistent. Par exemple, elle a assisté à une réunion sur le programme de mentorat où on a présenté les règles concernant les enfants placés en famille d'accueil ou en adoption et ce qu'on a le droit ou

non de faire à leur égard. Et celles-ci vont clairement à l'encontre de nos valeurs culturelles. Elle est sortie de la réunion avec la conviction qu'elle ne pouvait pas être retenue comme mentor. Il serait nécessaire de revoir le programme afin de construire un meilleur partenariat. Et il faudrait également évaluer l'impact de la restructuration découlant de la loi 10.

On demande si on peut relier cette situation au principe de Jordan qui place les intérêts de l'enfant en priorité lorsqu'il est question de résoudre des litiges de juridictions afin de déterminer qui doit payer pour des services à l'endroit d'enfants des Premières Nations.

Le principe de Jordan s'impose quand des Autochtones se retrouvent dans les failles d'un système où certaines choses relèvent du gouvernement fédéral et d'autres du gouvernement provincial. C'est notamment le cas au Québec, et sans doute ailleurs aussi, des enfants autochtones avec statut. Nous devons garder l'œil ouvert et continuer de faire pression sur les gouvernements.

En réaction, Vincent Dumoulin croit qu'une action pouvant découler des situations décrites pourrait être de faire état par écrit des appels à l'action qui sont bafoués par ces règles et procédures. Elle pourrait conduire à une démarche officielle en vue de créer un inconfort chez le conseil d'administration en lui faisant prendre conscience qu'elles empêchent les membres des Premières Nations de fournir un mentorat reposant sur une approche culturelle.

Vicky précise qu'elle a déjà soulevé la question, et les services sociaux répliquent que, en refusant nos offres de mentorat, leur objectif est de nous protéger en évitant de nous exposer aux problèmes vécus par les enfants. Ce qu'ils ne comprennent pas, c'est que nous avons une expérience de vie. De son côté, elle a élevé quatre enfants, elle a des petits-enfants et elle est en mesure de juger s'il y a des risques pour elle d'agir comme mentor auprès d'un jeune. Il n'y a pas d'écoute de leur part et ils ne comprennent pas que, dans nos communautés, on porte respect aux aîné(e)s. Nous élevons nos enfants et petits-enfants de façon différente. On ne parle pas ici d'isolation et de séparation.

On peut également faire référence à la D^{re} Cindy Blackstalk qui a l'habitude d'affirmer que les gouvernements ne créent pas le changement; ils ne font qu'y réagir.

▪ **Arts et culture – Appels à l'action 82 et 83**

Marie-Ève de la Wapikoni mobile rapporte les échanges du groupe de discussion. Ce qui ressort en premier, c'est le projet DestiNations. Mais le groupe s'est attardé à voir ce qui peut être fait en dehors de DestiNations. Parmi les idées qui ont émergé, bien qu'elles ne soient pas en lien avec des appels à l'action, elle mentionne :

- Réaliser un parcours de réappropriation de l'histoire autochtone à travers plusieurs monuments et symboles répartis à travers la ville. Pour déterminer les lieux, on a pensé consulter les Mohawks auxquels le territoire appartient et à utiliser la carte interactive réalisée par le comité jeunesse pour intégrer des chemins culturels. On pourrait également concevoir des projections itinérantes à travers la ville de façon à ce que l'art et la culture autochtones soient présents en différents endroits à Montréal et non pas seulement en un lieu unique.

- À la Wapikoni, on fait des jumelages de nation à nation, nations du Sud et nations du Nord. On a alors pensé que Montréal pourrait être jumelée à une autre ville qui possède une descendance autochtone pour promouvoir une réappropriation de la culture ainsi qu'une rencontre et pour discuter des enjeux autochtones qui les rassemblent.
- Il a aussi été question de mettre en valeur la Grande Paix de Montréal, qui n'est pas si en évidence dans le territoire montréalais.
- Et on a jugé qu'il serait souhaitable de développer les partenariats entre les organismes œuvrant en milieu autochtone : la nation mohawk, Terres en Vues, L'Autre Montréal, le Forum social mondial, les projets de la Société du 375^e anniversaire de Montréal, Tourisme Montréal et, naturellement, le RÉSEAU.

12. ANNONCES COMMUNAUTAIRES

▪ Wapikoni mobile

Marie-Ève annonce que la saison 2016 de la Wapikoni mobile va débuter en mai 2016. Une escale aura lieu à Montréal en juin avec la tenue d'activités de création audiovisuelle. Toute personne autochtone qui souhaiterait faire un film avec l'équipe de la Wapikoni est bienvenue, francophone ou anglophone. Et la Wapikoni se déplacera dans 10 communautés cet été.

Des ateliers à la carte sont en préparation pour les organismes qui souhaiteraient offrir des sessions d'initiation à la caméra pour les jeunes ou moins jeunes ou à toute forme d'apprentissage par rapport au cinéma. Et la Wapikoni peut aussi diffuser des films déjà réalisés.

▪ Assemblée générale du Centre de santé autochtone

Dolorès rappelle qu'immédiatement après le rassemblement du RÉSEAU se tiendra au même endroit la première assemblée générale du comité de santé pour le nouveau Centre de santé des Autochtones de Montréal.

13. PRIÈRE DE CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, Dolorès invite Norman à prononcer la prière de clôture.

Rassemblement familial du RÉSEAU le 21 février 2016

Des activités pour la famille ont eu lieu lors de la seconde journée du rassemblement. Plusieurs enfants ont pu participer à la danse de cerceaux et aux activités de bricolage.

Liste de présences – 19 février, 2016

No .	Nom Name	Prénom First name	Organization
1	Achneepineskum	Norman	Buffalo Hat Singers
2	André	Dolorès	CEE RÉSEAU
3	Annoual	Pascale	Comité Santé RÉSEAU
4	Bacon	Jasmin	Centre de services urbains CDRHPNQ
5	Barudin	Jessica	CEDAR-GOLD
6	Beaudet	Geneviève	coordonnatrice intérimaire RÉSEAU
7	Bélanger	Pascale	
8	Belleau	Anne-Marie	Maison Nivard-de Saint-Dizier
9	Bergeron	Marie-Ève	Wapikoni mobile
10	Bertrand	Swaneige	Centre de services urbains CDRHPNQ
11	Bertrand	Nahka	Comité jeunesse RÉSEAU
12	Blanchette	Stéphanie	Native Montreal/Montréal autochtone
13	Boldo	Vicky	Mtl Native Women's Shelter Board Member & MUHC Women's Health
14	Canet	Raphael	Forum social mondial 2016
15	Carbonnell	Garry	
16	Caron	Mireille	
17	Cartwright	Mikayla	Salon emploi autochtone CSU Mtl
18	Cash	Ted	
19	Charland	Justin	Buffalo Hat Singers
20	Cheezo	Frederick	Buffalo Hat Singers
21	Chevalier	Andréanne	Journal MÉTRO
22	Chouinard	Carole	Ville de Montréal
23	Collard	Geneviève	Centre de services urbains CDRHPNQ
24	Constantin	Louise	Centre St-Pierre
25	Côté	Jo-Ann	Centre de services urbains CDRHPNQ
26	Diabo	Barbara	Buffalo Hat Singers
27	Dumoulin	Vincent	CEDAR-GOLD
28	Etcheverria	Carolina	Native immigrant
29	Fontaine	Lauréanne	Femmes autochtones du Québec
30	Gabriel	Jeanette	Centre de services urbains CDRHPNQ
31	Gagnon	Emma-Denise	Buffalo Hat Singers
32	Gauthier	Marc-André	Ville de Montréal
33	Goupil-Landry	Mélissa	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
34	Henderson	Chantel	Centre de services urbains CDRHPNQ
35	Heutte	Jacques	Innutelecom
36	Hooper	Crystal	
37	Jerome	Jennifer	Centre de services urbains CDRHPNQ
38	Lacroix	Guy	Ville de Montréal
39	Langlais	Catherine	Affaires autochtones et du developpement du Nord Canada

40	Laperle	André	
41	Legault	Louise	Collège John-Abbott
42	Létourneau	Céline	Secrétariat des affaires autochtones du Québec
43	Macé	Marion	Programme lohahi:io
44	Marouf	Étienne	Forum social mondial 2016
45	Martin	Carrie	Comité Santé RÉSEAU
46	Medrano	Samuel	Buffalo Hat Singers
47	Normandin	Tealey	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
48	Paquette	Robert	conseiller Gespeg
49	Parent	Marie-Josée	Comité Arts-culture RÉSEAU
50	Peters	Cedar-Eve	artisan
51	Raymond	Norman	Buffalo Hat Singers
52	Robinson	Wayne	Native Montreal/Montréal autochtone
53	Ruffin	Émilie	Unité de diversité de la main-d'œuvre
54	St-Amour	Louise	Statistiques Canada
55	Thirnish	Myriam	Centre de services urbains CDRHPNQ
56	Thomas	Wally	
57	Tremblay	Manon	Centre de services urbains CDRHPNQ

Liste de présences – 21 février, 2016

No .	Nom Name	Prénom First name	Organization
1	Achneepineskum	Norman	MUSICIEN - Buffalo Hat Singers
2	André	Dolorès	PARTICIPANT - ADULTE
3	André	Pishym	PARTICIPANT - ADULTE
4	André	Anthony	PARTICIPANT - ENFANT
5	André-Quiscappie	Nico	PARTICIPANT - ENFANT
6	Aster	Abeille	PARTICIPANT - ENFANT
7	Avila	Ashley	PARTICIPANT - ADULTE
8	Barudin	Jessica	PARTICIPANT - ADULTE
9	Beaudet	Geneviève	RÉSEAU
10	Bertrand	Swaneige	EXPOSANT - CSU
11	Bertrand	Nahka	PARTICIPANT - ADULTE
12	Blanchette	Stéphanie	PARTICIPANT - ADULTE
13	Cartric	Victor	PARTICIPANT - ENFANT
14	Cartric	Marion	PARTICIPANT - ENFANT
15	Chamichian	Ramélia	PARTICIPANT - ADULTE
16	Charland	Justin	MUSICIEN - Buffalo Hat Singers
17	Cheezo	Frederick	MUSICIEN - Buffalo Hat Singers
18	Diabo	Barbara	MUSICIEN - Buffalo Hat Singers
19	Dumoulin	Vincent	PARTICIPANT - ADULTE
20	Dumoulin	Maya-Sequoiah	PARTICIPANT - ENFANT
21	El-Achkar	Sofia	PARTICIPANT - ENFANT

22	El-Achkar	Peter	PARTICIPANT - ENFANT
23	Gadoury	Sylvain	PARTICIPANT - ADULTE
24	Gagnon	Emma-Denise	MUSICIEN - Buffalo Hat Singers
25	Henderson	Chantel	EXPOSANT - CSU
26	Jerome	Jennifer	EXPOSANT - CSU
27	Lasry	Naomi	PARTICIPANT - ADULTE
28	Lemay	Nyima	PARTICIPANT - ENFANT
29	Lepage	Sylvie	PARTICIPANT - ADULTE
30	Medrano	Samuel	MUSICIEN - Buffalo Hat Singers
31	Mok	Kimberly	PARTICIPANT - ADULTE
32	Moreau-Lacasse	Kathy	PARTICIPANT - ADULTE
33	Moreau-Lacasse	William	PARTICIPANT - ENFANT
34	Moreau-Picard	Julie	PARTICIPANT - ENFANT
35	Peters	Cedar-Eve	EXPOSANT - ARTISTE
36	Ruffin	Émilie	PARTICIPANT - ADULTE
37	Thirnish	Myriam	EXPOSANT - CSU
38	Thomas	Wally	PARTICIPANT - ADULTE
39	Thomas	Mady	PARTICIPANT - ENFANT
40	Vollant	Sylvain	PARTICIPANT - ADULTE
41	William	Nico	EXPOSANT - ARTISTE